Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 61 (1952)

Heft: 1

Register: Onze ans d'activité de notre secours aux enfants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

paroisse... de la paroisse du malade... et pas d'une autre...»

Or la paroisse était petite, les morts rares, et certainement aucun d'entr'eux n'eût consenti à échanger son âme sans démons contre la chemise sale du fils Duret.

On rentra donc bredouille.

La mère Duret me raconta l'histoire avec indignation et conclut:

«Docteur, ne pourriez-vous pas intervenir auprès de la voyante? Elle nous demande 98 fr. 50. C'est volé! Puisque ça n'a pas réussi... Vous êtes collègues: vous pourriez peut-être lui dire un mot, pour faire baisser son prix!»

— Ah, non! Le vin est tiré, il faut le boire. Vous avez pris conseil, il faut payer!»

La voyante n'aura jamais su que — pas autrement flatté — j'avais pris sa défense!

J'espérais un peu que d'avoir bu ce mauvais bouillon les aurait corrigés... Il n'en fut rien, hélas, et l'on continua de courir de mège à rebouteur. Ma patience finit par se lasser. Je me brouillai avec la mère Duret, lui disant tout que brave femme. A quoi elle répondit que je parlais comme sa belle-mère: «Et vous savez, docteur, ma belle-mère était méchante; elle était aussi méchante qu'un homme!»

Durant un an ou deux, je ne vis plus mon malade. Mais un soir, à nuit tombante, voilà un appel téléphonique: «Je vous en supplie, docteur, venez vite! Mon garçon vient fou!»

En effet, il était en plein délire, maîtrisé à grand peine par deux hommes. Il hurlait à tuetête: «Si j'étais une hirondê-ê-elle, je ne serais pas pinson.» Ceci avec force vocalises, sur tous les tons, du trémolo de la chanteuse de caféconcert aux sonorités graves d'un baryton. La mère Duret était scandalisée et lançait autour d'elle des regards courroucés.

Soudain m'apercevant, le malade cessa de hurler; saisissant ma main entre les deux siennes, il s'écria, tout attendri: «Ah, mon cher docteur! Ah, mon cher docteur», psalmodiant cela sur tous les tons aussi. Je réussis à le calmer et nous nous quittâmes les meilleurs amis du monde.

Peu de temps après, on le trouva mort à l'écurie, la face dans le fumier où il s'était étouffé pendant une crise. Cette fois, pour le dernier sommeil, la chemise du fils Duret entra dans un cercueil de la paroisse...

Quant à la mère Duret, lorsqu'elle mourut emportée par une attaque, le mari me communiqua son intention de faire brûler le corps. «Pourquoi?» demandai-je, étonné de cette mesure assez rare dans nos campagne. Il rétorqua: «Je me suis décidé pour la crémation, c'est quand même plus sûr...»

Onze ans d'activité de notre Secours aux enfants

Enfants confiés à la Croix-Rouge suisse et accueillis dans des familles ou des homes en Suisse (novembre 1940 à fin décembre 1951):

Pays d'origine	1940—1950	1951	TOTAL	dont prétuberculeux en préventoriums
Allemagne	29 230		29 230	2 094
do. (Réfugiés)	4 749 2 609	2 609	7 358	2 094
Autriche	$32\ 525$		32 525	883
do. (Réfugiés)	561	992	1 553	000
Belgique	5 641		5 641	250
Espagne (Réfugiés en France)	72	-	72	
France	43 521	90	43 611	1 716
do. (De Belfort, Mulhouse et Montbéliard,				
septembre 1944 à janvier 1945)	24 198	-	$24\ 198$	-
Grande-Bretagne	1 799	120	1 919	462
Grèce (* Venant de France)	21 *	36	57	36
Hollande	9 794		9 794	276
Hongrie	6 109		6 109	258
Italie	4 478	25	4 503	176
do. (Du Val d'Ossola, octobre 1944)	1 387		1 387	
Luxembourg	475		475	30
Pologne (Venant de Pologne, de France et d'Italie) .	837		837	404
Tchécoslovaquie (Et Tchèques habitant la France)	1 276	-	1 276	99
Yougoslavie	677		677	25
Divers: Libérés des camps de concentration	257	_	257	
	167 607	3 872	171 479	6 709